

Essai de la monarchie constitutionnelle

- Fin de la monarchie absolue de droit divin.
- **1 791 : monarchie constitutionnelle → le roi conserve un rôle important mais ses pouvoirs sont fortement limités. Il ne tient plus sa légitimité (droit d'être roi) de Dieu mais de la Nation (peuple).**

Fuite de la famille royale

- **Louis XVI n'accepte pas de voir son pouvoir limité**
→ **Il fuit Paris avec sa famille dans la nuit du 20 au 21 juin 1 791**
- Il est arrêté à Varennes et ramené à Paris.
- Le peuple se sent trahi : la confiance entre le roi et la Nation est rompue.

Chute du roi Louis XVI

Arrestation et condamnation à mort du roi

- Louis XVI : accusé de comploter avec l'ennemi étranger.
- **10 août 1 792 : la monarchie est tombée = la France n'a plus de roi.**
- **Décembre 1 792 : procès de Louis XVI s'ouvre = il est condamné à être guillotiné en place publique en janvier 1 793.**

monarchie constitutionnelle : régime politique dans lequel le pouvoir du roi est soumis à une Constitution.

Nation : ensemble des citoyens

